Informations mainlevée

Par Julien59270

Bonjour.

J'ai était contrôlé positif à l'alcool au volant dans la nuit de dimanche à lundi. Ma voiture a était immobilisé et mise en fourriere pour une période de 7 jours. Je passe en audition libre mardi prochain. J'aurais voulu savoir si la mainlevée de mon véhicule me sera donné ce jour là et si je doit me présenter avec la personne ou le permis de la personne qui sortira mon véhicule de la fourriere ?